



Association « La Truffe Côte d'Orient »

www.truffe-bourgogne.fr

DEMANDE d'ADHESION 2024

Application du règlement intérieur approuvé en AGE du 13 février 2016
24 € sont reversés à la FFT pour vous permettre d'être destinataire du trimestriel « Le Trufficulteur » et être membre de la filière

Nom : **Prénom(s)** : (2 prénoms pour un couple)

Pour une personne morale : indiquer l'identité du représentant

Adresse :
.....

Tél :

Courriel obligatoire (pour limiter les frais postaux, par écologie), sinon préciser le courriel d'un parrain où seront adressés les courriels.....

Souhaitez-vous un reçu : Oui – Non (rayer la mention inutile)

Date..... Signature.....

- Je suis intéressé (e) par la truffe à titre personnel : (rayer les mentions inutiles) je suis amateur de truffes, caveur (souhaite obtenir une convention), planteur ou futur planteur..... (surface à préciser), propriétaire forestier.... (surface à préciser). J'adhère comme **membre actif** à l'Association (ATCO). Ma cotisation pour 2024 est de 63 €. (95 € pour un couple), elle **me donne le droit de vote**. **J'adhère à la MSA** en tant qu'agriculteur, viticulteur, cotisant solidaire.... (à préciser)
- J'appartiens à une catégorie professionnelle de la truffe : courtier, pépiniériste, conserveur... J'adhère comme **membre passif** à l'ATCO. Ma cotisation 2024 est de 63 €, elle **ne me donne pas le droit de vote**.
- Je déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur de l'association et accepte leurs dispositions
- A retourner accompagné du chèque correspondant de 63 € (ou 95 € couple) à l'ordre de :

La présidente : Christine DUPATY, 7, grande rue 21290 BURE LES TEMPLIERS

Tél : 03 80 81 04 42 ou 06 23 59 69 52.

L'adhésion est soumise à l'accord en Conseil d'Administration de l'Association.